

Soyhières'Info

Table des matières :

1. Fermeture administration communale
2. Prochaine assemblée communale extraordinaire
3. Location appartement - Route de France 35b - Bâtiment de la CAVE
4. Disparition de chats – appel à signalement
5. Garde des chiens – rappel aux propriétaires
6. Prudence lors des promenades en forêt
7. Prochaine exposition culturelle de la CAVE - Cav'Art 3
8. Programme des matchs - FC Soyhières

1. Fermeture de l'administration communale

Vacances d'automne - du lundi 5 octobre au mercredi 21 octobre 2026.

⇒ **Réouverture le jeudi 22 octobre 2026.**

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet de la Commune: www.soyhieres.ch.

En cas d'urgence merci de contacter le numéro: +41 79/ 421.69.10.



2. Prochaine assemblée communale extraordinaire

La prochaine assemblée communale aura lieu:

⇒ **le mardi 10 novembre 2026 à 20h00 à la Cave.**

D'autres informations suivront **ultérieurement**, sur le site internet de la Commune: www.soyhieres.ch

3. Location appartement - Route de France 35b - Bâtiment de la Cave

La Commune municipale de Soyhières met en location, dès le 1er janvier 2027 ou date à convenir, un appartement de 4 pièces situé à la route de France 35b, au sein du bâtiment de La Cave.

L'appartement sera prochainement rénové et offrira un cadre agréable à ses futurs occupants.

Conditions de location:

- ⇒ Loyer net: CHF 850.- par mois
- ⇒ Charges forfait chauffage : CHF 150.- par mois
- ⇒ Facture de l'eau en sus

Renseignements et visites :

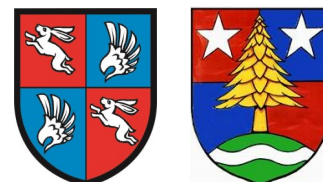
Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec:

Madame Nicole Hanser
Conseillère communale
Tél. +41 79 364 50 52
nicole.hanser@soyhieres.ch

La Commune invite les personnes intéressées à se manifester jusqu'au vendredi 30 octobre, tout en transmettant le formulaire « demande de location » disponible sur le site internet communal sous « actualités » et se réjouit de recevoir leurs candidatures.



Soyhières'Info



www.soyhieres.ch

4. Disparition de chats – appel à signalement

La Commune a été informée de plusieurs disparitions de chats survenues récemment sur le territoire communal.

Ces disparitions concernent notamment des chats en bonne santé, dont certains avaient l'habitude de rester dans leur quartier. Plusieurs propriétaires ont également fait part de leur inquiétude face à l'absence de leur animal, sans qu'aucune explication puisse à ce jour être établie.

Afin de mieux comprendre la situation et de disposer d'une vue d'ensemble, nous invitons les propriétaires dont le chat a disparu à en informer le secrétariat communal, en indiquant, si possible la date, le lieu de disparitions avec quelques informations précises sur l'animal.

Cette démarche permettra de centraliser les informations disponibles et de suivre l'évolution de la situation.

Nous remercions les habitantes et les habitants pour leur vigilance et leur collaboration.

5. Garde des chiens – rappel aux propriétaires

La Commune de Soyhières souhaite rappeler aux propriétaires de chiens l'importance de veiller en tout temps à ce que leur animal soit sous contrôle et ne cause aucune nuisance.

À plusieurs reprises, des chiens ont été aperçus dans le village alors qu'ils circulaient librement, sans surveillance de leur propriétaire, tant sur la voie publique que sur des propriétés privées. De telles situations peuvent occasionner des désagréments et des nuisances pour les habitantes et les habitants.

Par ailleurs, des chiens non tenus en laisse ont également été identifiés lors de promenades dans le secteur bâti. Cette situation peut notamment provoquer de l'inquiétude ou de la frayeur auprès d'autres propriétaires promenant leur chien ainsi que des habitantes et habitants.

La Commune rappelle que le règlement concernant la garde des chiens, section 4 - Ordre public, articles 13 et suivants, fixe les obligations applicables. En cas de violation avérée de ces dispositions, la Commune se réserve le droit de prononcer une amende à l'encontre du détenteur du chien.

Enfin et afin de permettre à la Commune de prendre connaissance des situations problématiques, nous invitons les habitantes et habitants à transmettre toute situation problématique.

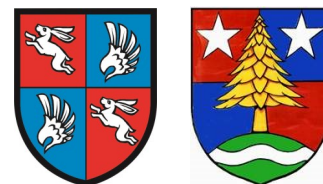
6. Prudence lors des promenades en forêt

La sécheresse et les fortes chaleurs de ces derniers mois ont fortement fragilisé certains arbres dans les forêts jurassiennes. Des arbres dépérissants ainsi que des branches sèches peuvent devenir cassants et présenter un risque accru de chute, notamment en cas de vent.

La Commune de Soyhières invite dès lors les personnes fréquentant la forêt à faire preuve de vigilance et à rester attentives à leur environnement. Il est recommandé d'éviter de stationner inutilement sous les arbres et d'être particulièrement prudent à proximité des arbres présentant des signes de dépérissement.

En cas de vent fort ou d'orage, il est préférable de renoncer aux activités en forêt. La prudence est également recommandée aux abords des chemins, places de pique-nique et autres lieux fréquentés.

La forêt reste bien entendu accessible, mais chacun est invité à adapter son comportement aux conditions rencontrées et à sa propre appréciation des risques.



Soyhières'Info

7. Prochaine exposition culturelle de la Cave - Cav'Art3

Nous vous informons de la prochaine exposition culturelle qui se déroulera du **1er novembre au 22 novembre 2026**.

Cav'Art3

Vous êtes cordialement invités au vernissage **le samedi 31 octobre 2026 à 18h00**.



8. Programme des matchs - FC Soyhières



La date et l'heure exacte de ces matchs doivent toutefois être contrôlées sur le site internet www.fcsoyhieres.ch. Les personnes souhaitant participer au souper sont priées de s'annoncer 4 jours avant le match auprès de Robin Grun au N° 079/ 890.99.91.

Date	Clubs	Heure	Souper
10.10.2026	FC Courchapoix – Soyhières	16h00	
17.10.2026	Soyhières - FC Rebeuvelier	16h00	Émincé de poulet au curry
24.10.2026	Soyhières - FC Lugnez-Dampfreux	16h00	Fondue